

LAVAL, le 15 octobre 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le 5 mai dernier, en adoptant un plan ambitieux d'urgence, le Conseil départemental affirmait son soutien aux acteurs mayennais éprouvés par la pandémie de covid-19.

Parallèlement, le Comité Départemental Olympique et Sportif se mobilisait sans relâche pour accompagner les acteurs du mouvement sportif à traverser cette crise sanitaire.

Le monde du sport et le milieu associatif ne sont pas épargnés, et vous êtes nombreux à avoir dû annuler ou reporter des manifestations, sans compter bien sûr toutes les séances d'entraînement et d'accompagnement des sportifs mayennais.

Aujourd'hui, après plusieurs mois d'interruption de vos activités, vous reprenez vos projets et vous mobilisez vos adhérents et pratiquants. Toutefois, certains peuvent encore se montrer hésitants, voire frileux, face aux incertitudes ou à la lourdeur des protocoles sanitaires mis en place pour permettre la pratique sportive, notamment en lieu clos. De plus, depuis plusieurs années, nous constatons collectivement une baisse de la pratique sportive parmi les jeunes.

C'est justement pour encourager les jeunes scolarisés en classe de 6^{ème} à s'inscrire, ou se réinscrire, dans un club sportif ou une structure d'enseignement artistique que le Conseil départemental a adopté le principe d'une aide forfaitaire de 25 € pour la saison 2020-2021 dont le lien d'accès est : <https://www.lamayenne.fr/page/generation-mayenne-2024>.

Au nom du Conseil départemental de la Mayenne et du Comité Départemental Olympique et Sportif, nous tenons à vous en informer personnellement. Comme vous, nous formons le vœu que cette initiative soutienne le tissu associatif sportif qui fait la richesse de notre territoire : alors, qu'on se le dise et qu'on le dise à nos jeunes de 6^{ème} qui forment la Génération 2024 !

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

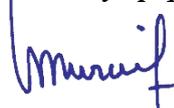
Hôtel du Département
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

N/réf. : DET

☎ 02 43 59 96 83
✉ brigitte.bourbon@lamayenne.fr

www.lamayenne.fr

**Le Président du Comité
départemental olympique et sportif**



Daniel MURAIL

**Le Président du Conseil
départemental de la Mayenne**



Olivier RICHEFOU